



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



conseil municipal du 17-02-2016

Catégorie	Conseils municipaux
Date	mercredi 17 février 2016 18:45
Lieu	mairie 18h45 - Saint-Pierre-de-Bat

Réunion du conseil municipal

du mercredi 17 février 2016 à 18h 45

Absents excusés: Philippe Courdille - Isabelle Gager et Pierre Abel Simonneau
Secrétaire de séance : Isabelle Bortoluzzi.

1. Travaux Eglise 2° tranche:

Les travaux proposés par le maître d'oeuvre sont estimés à la somme de 132 598,38 € ht soit 159 118,06 € ttc y compris honoraires architectes. Le conseil municipal souhaite que soient prévues dans cette tranche la fourniture et pose d'un portail métallique devant permettre une aération du bâtiment tout en interdisant l'accès et ce notamment aux chiens. En conséquence, il sera demandé au maître d'oeuvre de compléter le dossier en incluant cette prestation pour une somme de 3 000 € ht et donc de fixer le montant global de la 2° tranche à 135 928, 38 € ht soit 163 114,05 € ttc honoraires et SPS compris.

Le financement est arrêté de la façon suivante :

- DRAC (Etat) 20 205 €
- Conseil Départemental 36 737 €
- Conseil Régional 24 491 €
- Fonds parlementaires 5 000 €
- Budget communal 76 382 €

Récupération TVA sur exercice suivant travaux pour un montant ≈ 25 000 € soit un montant final à

la charge de la commune de ≈ 51 200 €.

2. Statuts SDEEG :

Afin de tenir compte de la représentation au SDEEG en nombre de sièges par collectivité par rapport au nombre d'habitants de chaque collectivité représentée, les statuts doivent être modifiés. En conséquence sur 161 sièges au total, Bordeaux métropole en occupera 54 au lieu de 15 actuellement.

En effet la population totale de la concession électrique étant de 735 019 habitants, la population de Bordeaux métropole de 256 509 habitants représente 34 %. Ces 34% de 161 sièges équivalent donc à 54 représentants.

Proposition de ces nouveaux statuts acceptée à l'unanimité des membres présents.

3. Devis travaux entretien toitures:

Les deux devis présentés par l'entreprise Laurent Etcheberry sont acceptés :

- fourniture et pose d'un solin et d'une gouttière zinc au préau de l'école pour la somme de 532,11 € ht soit 638,53 € ttc.

- fourniture et pose de tuiles sur toiture du lavoir pente nord pour la somme de 740 € ht soit 888 € ttc. Les travaux pourront être exécutés dès que possible.

Il est précisé que dans le cadre de la nouvelle loi des finances les travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux sont éligibles à récupération de la TVA ce qui auparavant n'était pas le cas.

4. Questions / informations diverses :

Il est fait part de l'avancement des dossiers de demande de subvention auprès de l'état pour ce qui est de la réparation du mur du cimetière et auprès du département en ce qui concerne les travaux de voirie.

Concernant la pose de la fibre optique devant relier les centraux téléphoniques de Gornac et Escoussans il s'avère que l'ensemble des poteaux ont été implantés à l'exception des quatre derniers côté Escoussans. De plus à ce jour a été posée la fibre depuis Gornac jusqu'au giratoire de Saint-Pierre de Bat.

Suite à la demande d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Tucaou » une date sera fixée devant ainsi permettre de se rendre sur place avec le propriétaire demandeur.

La séance est levée à 20h 15





CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 - Créations internet